

	DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	Page 1/4 Date : NOVEMBRE 2022 Temps de travail : 100%
	FICHE DE POSTE	
	<u>INTITULE DU POSTE</u>	
	PSYCHOLOGUE	

Pôle d'activité : Psychiatrie

Secteur : Pédopsychiatrie

Service : Centre Médico-Psychologique Enfants de Brive

IDENTIFICATION DU POSTE

Métier : PSYCHOLOGUE

Fonction : PSYCHOLOGUE CLINICIEN

Position dans la structure :

- **Liaisons hiérarchiques** : Directeur des Ressources humaines
- **liaisons fonctionnelles** : Chef de pôle, Chef de Service, Médecin responsable de l'Unité, Assistante de pôle de psychiatrie

Présentation des lieux d'intervention :

Description du service et public accueilli :

- Le centre médico psychologique de Brive est un lieu de consultations avec une antenne à Objat. Il accueille les enfants, les adolescents et leurs familles. Il a pour mission la prévention, le diagnostic et le traitement ambulatoire des troubles psychologiques de l'enfant de 0 à 20 ans. Il est composé d'une équipe pluridisciplinaire qui travaille en liaison avec les réseaux scolaires, médicaux, sociaux et judiciaires.

MISSIONS

Références réglementaires :

- **Décret n° 91-129 du 31 janvier 1991** portant statut particulier des psychologues de la fonction publique hospitalière.
- **Circulaire DH/FH3/92 n°23 du 23 juin 1992** relative à l'application du décret portant statut particulier des psychologues de la fonction publique hospitalière.

Les psychologues conçoivent, élaborent, et mettent en œuvre des actions préventives, curatives et de recherche à travers des démarches prenant en compte la vie psychique des individus, le fonctionnement des groupes et leur interaction avec l'organisation afin de promouvoir l'autonomie et le bien être de la personne.

Missions:

Fonction clinique :

*40 % du temps de travail est consacré à la filière « **psychotrauma** », ce qui inclut des interventions spécifiques de prise en charge rapide des patients et de leur entourage suite à des traumatismes. La mise en place de protocoles de soins spécifiques à cette filière en collaboration avec le médecin responsable de l'unité – les 60 % restants sont dédiés à la clinique généraliste en CMP enfants-adolescents et leurs familles. Cela inclus dans les deux domaines :*

- ❖ prise en charge individuelle ou collective des patients et de leur entourage
- ❖ construction, mise en œuvre des dispositifs d'intervention à visée préventive ou curative
- ❖ recueil, étude et analyse des besoins et/ou des demandes d'intervention
- ❖ conduite d'entretiens individuels ou collectifs
- ❖ psychothérapies
- ❖ intervention auprès d'équipes pluridisciplinaires
- ❖ bilans psychologiques : *recueil d'information, entretien, travail de synthèse, restitution...*
- ❖ contribution à l'élaboration du diagnostic.

Fonction formation-information-recherche :

- ❖ encadrement et tutorat des stagiaires psychologues
- ❖ recherche en psychologie (publications, travaux personnels, travaux collectifs...) en lien avec la spécificité du service
- ❖ implication personnelle dans sa pratique professionnelle
- ❖ participation à des groupes de pairs, collègue de psychologues

- ❖ Actualisation permanente des connaissances, notamment en ce qui concerne le psychotrauma et sa prise en charge

Missions spécifiques

Au Centre Médico-Psychologique

- ❖ Contribution au diagnostic différentiel (bilan psychologique : entretien, synthèse)
- ❖ Mise en place des traitements psychothérapeutiques
- ❖ Travail sur la relation parents/enfants
- ❖ Coordination avec les acteurs des réseaux scolaires, médicaux, sociaux, judiciaires
- ❖ Participation aux réunions institutionnelles et à l'élaboration du projet de service
- ❖ Aide à la compréhension des pathologies rencontrées (apport théorique et clinique) auprès de l'équipe
- ❖ Rédaction de transmissions après chaque entretien et bilan de la prise en charge à chaque sortie d'hospitalisation ou fin de prise en charge
- ❖ Codage de l'activité
- ❖ Participation à des réunions interinstitutionnelles lorsque le patient est suivi par plusieurs services de soins sur un même site ou sur des sites différents
- ❖ Participation à des réunions interinstitutionnelles

Indicateurs d'évaluation (quantitatifs et qualitatifs)

- ❖ Qualité des notes et de la tenue des dossiers
- ❖ Agenda informatisé/recueil activité
- ❖ Codage de l'activité et la réactivité de celle-ci
- ❖ Délai d'intervention
- ❖ Qualité des prises en charges
- ❖ Qualité des collaborations cliniques et relationnelles au sein de l'équipe
- ❖ Engagement et réactivité au sein de l'équipe et par rapport aux prises en charges
- ❖ Evolution et mise à jour des compétences

<u>COMPETENCES REQUISES</u>

Diplôme requis :

Décret n°90-255 du 22 mars 1990 relatif à l'usage du titre de psychologue.

- ❖ Etre titulaire d'un Master 2 professionnel en psychologie ou d'un Master 2 recherche + stage (ancienne dénomination DESS ou DEA en psychologie + stage).

Savoir-faire requis communs:

- ❖ contribuer au diagnostic sur le fonctionnement psychique du jeune et de l'adolescent
- ❖ rédiger des notes cliniques ou des rapports d'activité
- ❖ adapter sa pratique professionnelle aux situations rencontrées
- ❖ formaliser et transmettre son savoir professionnel

Savoir-faire requis spécifiques:

- ❖ Diplômé en psychologie clinique et en psychopathologie générale : enfant, adolescent, adulte
- ❖ Connaissance en psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent et particulièrement des troubles de la personnalité, de leurs répercussions psychoaffectives et de leurs traitements
- ❖ Connaissances théoriques et pratique sur la prise en charge du trauma psychique (une formation spécifique est un atout)
- ❖ Connaissances des outils psychométriques
- ❖ Capacités d'analyse et d'élaboration de son travail en vue de sa transmission (rédaction de notes cliniques, projet et rapport d'activité)
- ❖ Rédiger des comptes-rendus adaptés aux différents interlocuteurs
- ❖ Approfondissement de sa formation initiale dans le champ de la pédopsychiatrie

Qualités professionnelles requises :

- ❖ Sens de la relation
- ❖ Qualités d'écoute et d'accueil
- ❖ Sens du travail en équipe
- ❖ Capacité d'investigation, d'analyse et de synthèse
- ❖ Adaptabilité

Conditions de travail:

Forfait jour du lundi au vendredi

Congés positionnés au regard de l'activité et des besoins du service

Permis de conduire indispensable